

Fiche REX n°5 – Financer ses investissements dans l'industrie CPE et Tiers Financement dans l'industrie agro-alimentaire

PRESENTATION DES PARTIES PRENANTES

FRIAL

La société **FRIAL**, leader européen du surgelé, existe depuis plus de 30 ans et est spécialisée dans la production de plats cuisinés et produits de la mer surgelés. En 2008, un centre de R&D entièrement autonome a été créé. Le groupe est implanté en France et à l'International (Europe, Amérique du Nord, Brésil, Australie, Chine).



GREENYELLOW



Greenyellow a été créée en 2007. Forte de plus de 220 collaborateurs, la société est présente en France mais est également largement implantée au Brésil, Colombie et Thaïlande ainsi qu'en Afrique et Espagne. Historiquement spécialisée dans la production décentralisée notamment grâce à des solutions solaires photovoltaïques, Greenyellow s'est diversifiée et propose des solutions d'efficacité énergétique et des services à l'énergie (achat, optimisation, monitoring et reporting). La société a ainsi à son actif plus de **1 200 Contrats de Performance Energétique (CPE)** dont 40 % à l'international, a réalisé un volume d'achat d'énergie de 2 000 MWh (électricité et gaz) et exploite 130 MWc de centrales photovoltaïques.

Opération réalisée

- Opération de tiers financement avec Contrat de Performance Energétique (CPE)

Parties prenantes

- FRIAL
- GreenYellow

Chiffres clés

- Investissement total : 1,45 M€
- Economie générée : 19 % de réduction sur la consommation globale du site par an
- Durée du contrat : 8 ans

Date clés

- Avril 2015 : signature du contrat
- Août 2015 : début des travaux
- Janvier 2016 : fin des travaux et démarrage du CPE

ZOOM SUR LE MONTAGE FINANCIER ET CONTRACTUEL

Qu'est ce que le Tiers Financement ?

Le Tiers Financement est un modèle économique qui propose une offre intégrée (conception, financement, réalisation et suivi post travaux) de rénovation énergétique de telle sorte que le propriétaire n'ait pas à financer les travaux car les économies d'énergies futures remboursent progressivement tout ou partie de l'investissement .



Figure 1 : Le Tiers Financement, une offre intégrée - Source ATEE

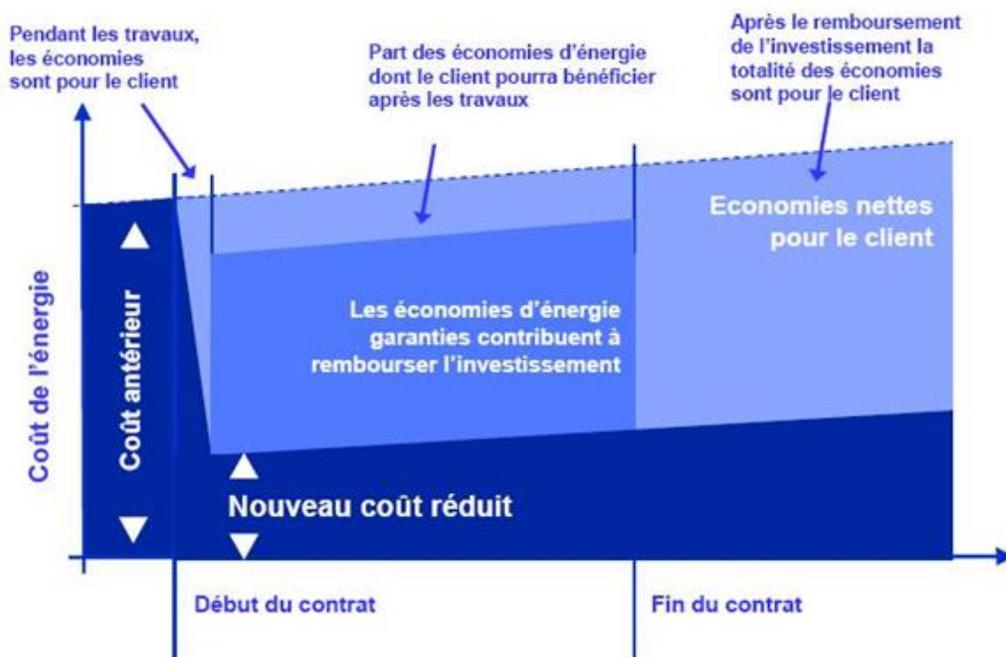


Figure 2 : Mécanisme de remboursement par les économies d'énergie

Source Caisse des Dépôts, 2010

Pour plus d'information, téléchargez [le Guide ATEE sur le CPE et le Tiers Financement](#)

L'un des sites de FRIAL, situé à Bayeux (14), ne disposait pas de ressource dédiée à la gestion de l'énergie et ne souhaitait pas internaliser cette compétence. Le groupe avait pour ambition de réduire sa facture énergétique, garantir et pérenniser les gains tout en finançant ses investissements, notamment pour du matériel neuf lié à la gestion du froid. Greenyellow a proposé une solution permettant de traiter **l'ensemble des besoins énergétiques du site** sur une période relativement courte avec une solution de financement intéressante pour un industriel.

Le point de départ de cette collaboration a été la réalisation d'un **audit énergétique** en juin 2014 qui a permis d'analyser les consommations énergétiques et de détecter les gisements d'économies d'énergies du site.

Un CPE a ensuite été signé en avril 2015. Les travaux d'efficacité énergétique ont commencé en août 2015 et ont pris fin en janvier 2016 à la date de démarrage du contrat. Sa durée a été fixée à **8 ans**. Les **économies totales** (sur la production de froid, sur l'éclairage et l'air comprimé et sur les usages liés au gaz dont la gestion de la vapeur et de la chaleur) sont de plus de 19 % par rapport à la consommation initiale (voir Figure 3).

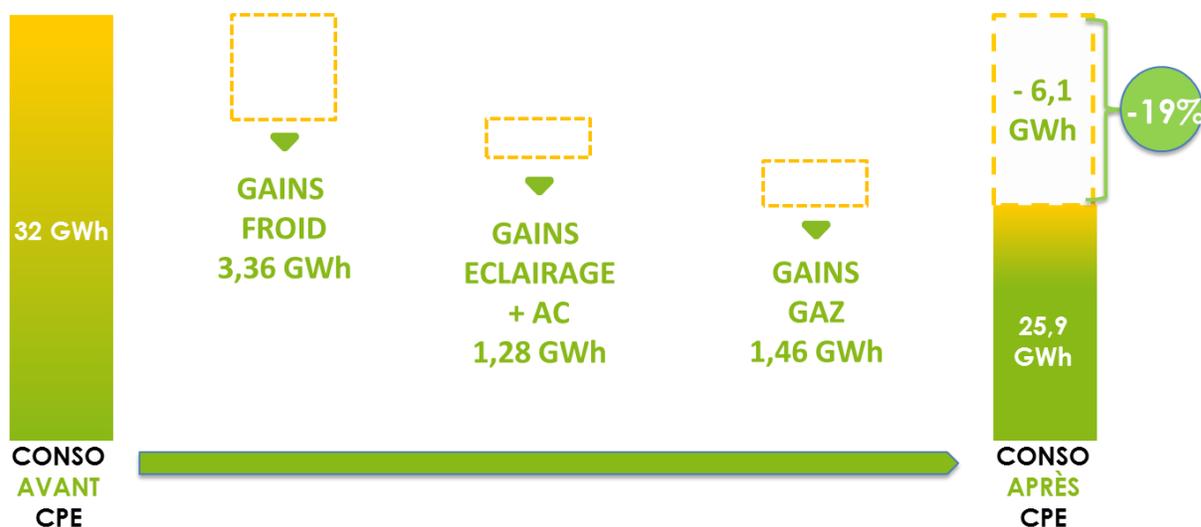


Figure 3 : Gains énergétique – Source Greenyellow

Le périmètre du contrat comprend (voir le détails des actions et gain associés Tableau 1):

- la production de froid,
- l'éclairage,
- la production d'air comprimé,
- la production et les réseaux de vapeur,
- l'installation d'une pompe à chaleur,
- le pilotage d'équipements (notamment CTA¹ et sécheur d'air) via une GTC².

¹ Centrale de Traitement d'Air

² Gestion Technique Centralisée

Les consommations et équipements couverts par le contrat sont suivis à distance par Greenyellow de manière journalière. Les dérives sont ainsi détectées et des mesures correctives mises en place en concertation avec FRIAL.

Domaine	Actions
Production de froid	Remplacement du groupe York : - Compresseurs à variation continue - Mise en place de HP/BP flottante - Mise en cascade - Mise en place de VEV ³
	Groupes froid négatifs NH₃ : - Mise en place de HP/BP flottante - Mise en place de moteurs synchrones et de variateurs sur les compresseurs
	Gestion optimisée des centrales frigorifiques : - Mise en place de HP/BP flottante - Mise en place de VEV sur compresseurs
	Evaporateurs : - Optimisation des dégivrages - Optimisation des consignes en fonction de la production
Eclairage	Remplacement des luminaires T8 par des LED (1200 luminaires changés)
Air comprimé	Pilotage des compresseurs via une GTC
Equipement	Pilotage via la GTC de la CTA et du sécheur d'air
Usages gaz	Réseaux et production de vapeur : - Remplacement des purgeurs - Amélioration bâche alimentaire pour récupération de chaleur - Mise en place de compteurs
	Récupération de chaleur : - Installation d'une PAC ⁴ pour assurer 100% du besoin d'eau chaude sanitaire du site qui était initialement produit par une chaudière - Ballon Styx gaz (ballon d'eau chaude de secours)

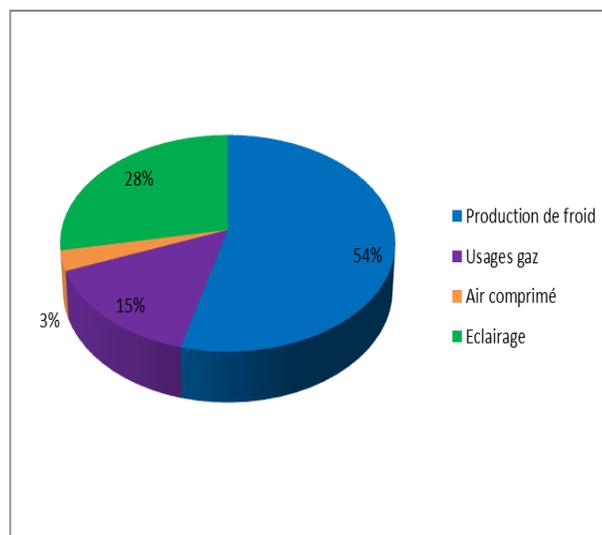


Figure 4: Répartition des actions
Source : Greenyellow

Tableau 1 : Périmètre du CPE - Source : Greenyellow

L'investissement total du projet est de **1,45 millions d'euros**. Pour réaliser ce projet, Greenyellow et le groupe FRIAL ont eu recours à un mode de financement innovant: le tiers financement. Le projet a été financé **en fonds propre** (voir Figure 5) mais a également bénéficié du dispositif des Certificat d'Economies d'Énergie (CEE), notamment pour les actions liées au froid (remplacement d'un groupe froid d'eau glycolée et récupération de chaleur sur la production de froid d'un surgélateur).

³ Variateur de vitesse

⁴ Pompe A Chaleur

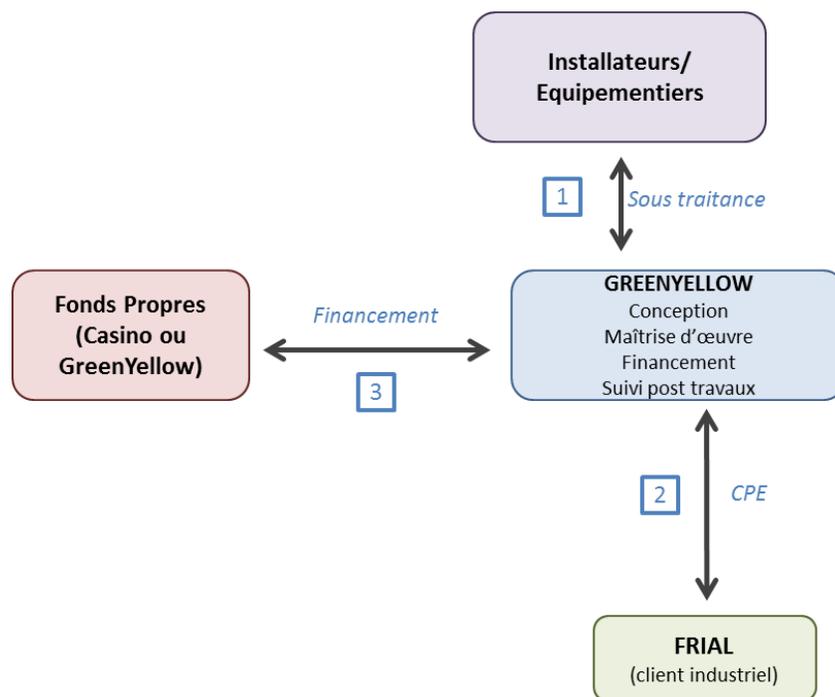


Figure 5 : Montage financier et liens contractuels

Le financement est réalisé **en fonds propres** par Greenyellow (voir n°3 Figure 5) qui prend également en charge la conception des installations grâce à son bureau d'études composés de 16 personnes. Greenyellow supervise l'ensemble des travaux qui sont **sous traités** à un tiers (voir n°1 Figure 5) notamment pour des compétences spécifiques telles que l'éclairage. **Le monitoring** est réalisé par Greenyellow afin d'assurer le suivi de la performance des installations. **L'exploitation et la maintenance** courante des installations sont prises en charge par le client. L'industriel et Greenyellow sont liés par le CPE (voir n°2 Figure 5) : Greenyellow s'engage sur **un montant d'économies d'énergies** à réaliser chaque année, suivi et contrôlé par monitoring en contrepartie duquel FRIAL **verse une redevance annuelle**. Cette redevance prend en compte le remboursement des travaux, la garantie de performance, le suivi et monitoring du site, la mise en place de la certification Iso 50001.⁵

...et les Certificats d'Economies d'Energie - CEE

Le volume de CEE générés par des travaux réalisés dans le cadre d'un Contrat de Performance Energétique est augmenté d'un taux variant en fonction de la durée et du niveau d'économies garanti par le contrat.

Pour plus de détails consultez [l'Article 6](#) de l'Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

⁵ Le site de Bayeux a obtenu la certification ISO 500001 en Janvier 2016

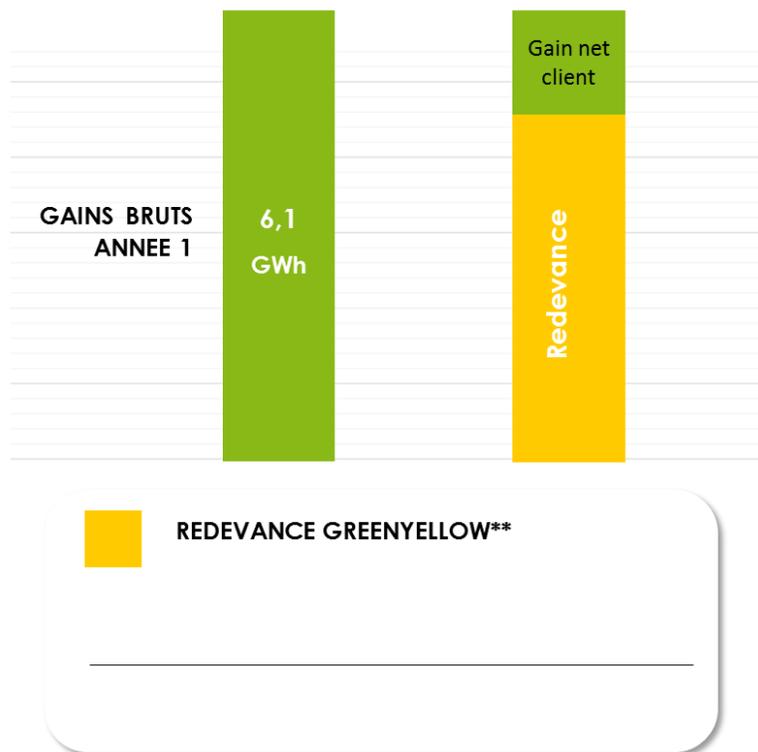


Figure 6 : Redevance client - Source : Greenyellow

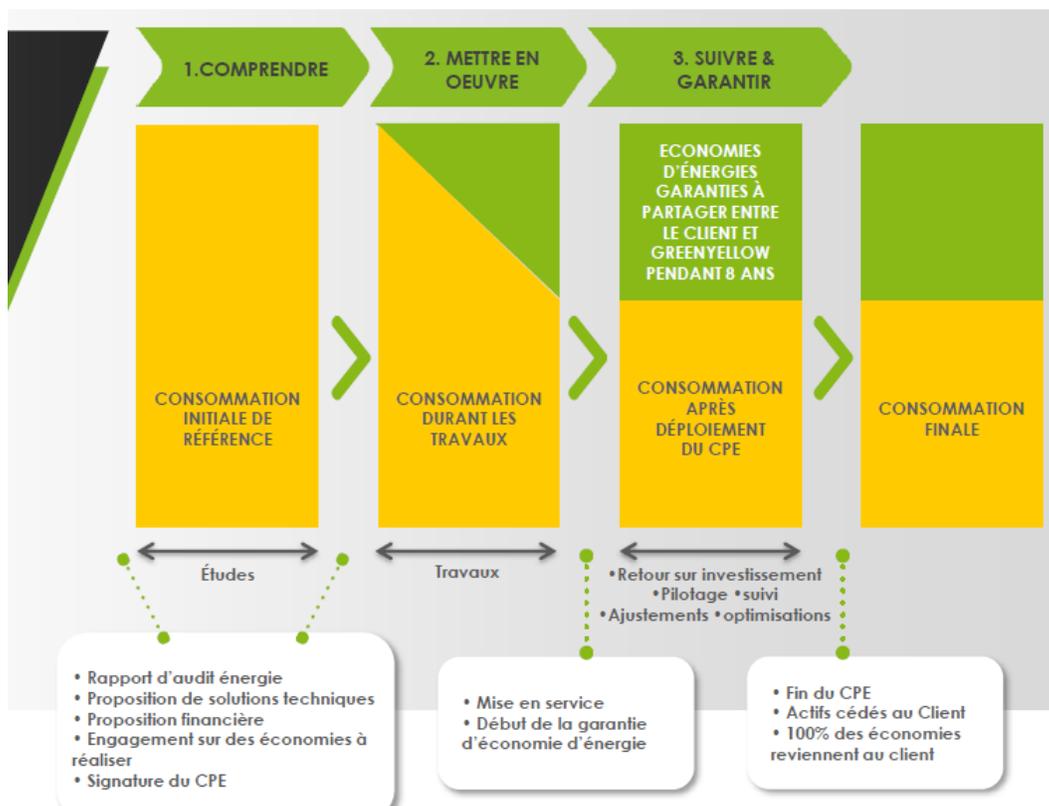


Figure 7 : Fonctionnement du CPE - Source : Greenyellow

La performance du contrat est garantie avec une fluctuation haute et basse correspondant au « tunnel » représenté Figure 8. Si les économies réalisées sont inférieures aux garanties du contrat, Greenyellow paie **une indemnité** à FRIAL. Dans le cas contraire, **les bénéfices** sont partagés entre les deux parties prenantes (Figure 7).

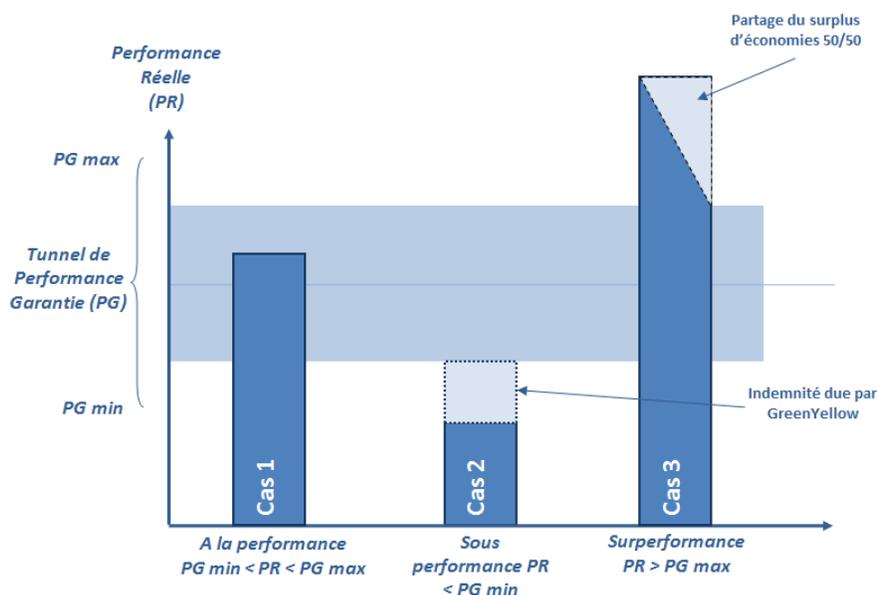


Figure 8 : Redevance client - Source : GreenYellow

Sous certaines conditions fixées par les normes IFRS (International Financial Reporting Standard), ce type de **montage financier peut être déconsolidant** pour l'industriel : les investissements réalisés n'apparaissent pas dans le bilan financier de ce dernier. Ceci est rendu possible entre autre :

- si la durée de vie des équipements sous contrat est supérieure à la durée du contrat,
- si le coût global de l'actif est inférieur à 80 % à celui de l'investissement total du projet,
- si le matériel et équipement est facilement interchangeable ou transposable.

A partir de 2019, l'évolution de ces normes durcira les conditions de déconsolidation de tels montages.

Le mot du Tiers Financier, Vincent COHENDET, directeur commercial GREENYELLOW

« Ce mode de financement, associé à de la garantie de performance, tant à se généraliser car il permet de ne pas mobiliser les fonds propres de l'industriel tout en améliorant la qualité de ses équipements ainsi que leur efficacité énergétique.

Par ailleurs, cet accompagnement sur la durée, permet au client d'avoir une ressource humaine dédiée à la bonne atteinte de la performance garantie, ainsi qu'un conseil permanent sur tous les sujets liés à la veille technologique et réglementaire de ses installations. »

ENSEIGNEMENTS LES AVANTAGES D'UN TEL MONTAGE FINANCIER

Bien que l'industrie soit un secteur très hétérogène selon les secteurs d'activité quant aux enjeux liés à l'efficacité énergétique, **les dépenses d'investissement en faveur de la performance énergétique** restent limitées et progressent peu. Ce type d'investissement constitue souvent **un frein pour les industriels** qui préfèrent mobiliser leur capacité d'investissement sur leur cœur de métier et ne pas recourir à un endettement supplémentaire. **De nombreux projets très pertinents d'un point de vue économique et environnemental ne voient ainsi pas le jour faute de capacité d'investissement.**

L'intervention d'un tiers financeur tel que Greenyellow permet de dégager de nombreux avantages :

- L'ingénierie financière et la structuration contractuelle sont des composantes cruciales d'un projet. **Un montage financier en fonds propre est peu complexe** et ne mobilise que peu de ressources en interne chez l'industriel.
- Un **risque minimisé** pour l'industriel qui transfère le risque financier et technique à Greenyellow. FRIAL préserve ses ressources financières et humaines qu'il peut consacrer à son cœur de métier où il crée plus de valeur. Il ne conserve qu'un seul risque : celui de l'engagement sur la durée.
- Le contrat de service proposé par Greenyellow est **déconsolidant** pour l'industriel, **sans impact sur le niveau d'endettement** sur bilan du client. A partir de 2019, l'évolution normative durcira les conditions de déconsolidation de tels montages.
- Le **gain financier** associé aux économies d'énergies réalisées peut être **investi ailleurs** et notamment sur le cœur de métier de l'industriel, son outil de production ou encore dans le secteur de l'innovation. Ce type de montage peut ainsi palier à un plan d'investissement présentant des faiblesses au niveau de l'outil de production en s'auto-finançant.
- Le CPE permet également de traiter avec un contrat unique la thématique énergie dans sa **globalité** (éclairage, froid, production d'air comprimé, chauffage, régulation et monitoring...) au lieu de superposer plusieurs petits projets qui sont chronophages et n'intègrent pas les synergies possibles.
- Greenyellow assure le financement, la conception ainsi que le suivi des travaux des installations et **constitue ainsi un interlocuteur unique** pour le client industriel ce qui permet de fluidifier et simplifier les échanges et la gestion du projet.
- Ce type de contrat et de montage financier permet également de **répondre aux enjeux stratégiques du groupe** d'un point de vue énergétique mais également environnemental.

Pour plus information...

○ **GreenYellow:**

*Vincent COHENDET, Directeur commercial
Efficacité Energétique
vcohendet@greenyellow.fr*

○ **ATEE :**

*Katia DAHMANI, Chargée de missions MDE
k.dahmani@atee.fr*

Cette fiche a été élaborée avec le soutien de :

